



## Barème d' honoraires ABITHEA

**Tarif en vigueur au 27/08/2020**

**TRANSACTION IMMOBILIER RESIDENTIEL : Honoraires à la charge acquéreur**

PRIX DE VENTE	Montant des honoraires
Prix vente inférieur à 40 000 €	Forfait 2 000 euros TTC
Prix vente de 40 001 à 100 000 €	Forfait 6 000 euros TTC
Prix vente de 100 001 à 130 000 €	Honoraire de 5.5% TTC
Prix vente de 130 001 à 170 000 €	Honoraire de 5% TTC
Prix vente de 170 001 à 200 000 €	Honoraire de 4.75% TTC
Prix vente de 200 001 à 250 000 €	Honoraire de 4.25% TTC
Prix vente supérieur à 250 001 €	Honoraire de 4.00% TTC

**HONORAIRES LOCATION IMMOBILIER RESIDENTIEL :**

Honoraires d'organisation de la visite, de constitution du dossier de candidature et de rédaction du bail fixés conformément au Décret N° 2014-890 du 1<sup>er</sup> Aout 2014.

### **HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR :**

- Entremise : 160 € TTC
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m<sup>2</sup> suivant la zone concernée.
- État des lieux : 3 € TTC du m<sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux

### **HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :**

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m<sup>2</sup> suivant la zone concernée
- État des lieux : 3 € TTC du m<sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux

Le montant des honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur

Trois zones : Zone très tendue : 12 €/m<sup>2</sup> • Zone tendue : 10 €/m<sup>2</sup> • Zone non tendue : 8 €/m<sup>2</sup>

### **HONORAIRES LOCATION SAISONNIERE :**

Les honoraires de l'agence sont de 25% TTC du prix de la location à la charge du propriétaire.

### **HONORAIRES VIAGER :**

Transaction immobilière de la vente en viager.

Les honoraires sont de 15% sur la base de la valeur vénale et sont à la charge de vendeur.

### **AVIS DE VALEUR :**

250 euros TTC à la charge du demandeur.

### **TRANSACTION FDC, DROIT AU BAIL ET VENTE LOCAUX COMMERCIAUX :**

Honoraires à la charge de l'acquéreur.

PRIX DE VENTE	Montant des honoraires
Prix vente < ou égal à 25 000 €	Forfait de <b>4 000 € HT</b>

Prix vente de 25 001 € à 50 000 €	Forfait de <b>5000 € HT</b>
Prix vente de 50 001 € à 100 000 €	Forfait de <b>8000 HT</b>
Prix vente supérieur à 100 000 €	8% HT du prix de vente

### CESSION DE PARTS SOCIALES ET PROCEDURES COLLECTIVES :

VALEUR VÉNALE DU FONDS DE COMMERCE	Montant des honoraires
	<i>Honoraires calculés sur la valeur vénale du fonds de commerce. La TVA en vigueur s'ajoute à ces honoraires</i>
Valeur vénale < ou égal à 25 000 €	Forfait de <b>5 000 € HT</b>
De 25 001 € à 50 000 €	Forfait de <b>7 500 € HT</b>
De 50 001 € à 100 000 €	Forfait de <b>10 000 € HT</b>
Au-delà de 100 001 €	10 % HT de la valeur vénale

### HONORAIRES LOCATION :

TARIF LOCATION	Montant des honoraires
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages...	30 % HT du loyer annuel facial (ou de la redevance si location-gérance) sur tout type de bail (professionnel, commercial, de courte durée...)
Location avec pas de porte  D'un montant minimum de 5 000 € HT (6 000 € TTC)	Voir honoraires fonds de commerce

### HONORAIRES TRANSACTION IMMOBILIER D'ENTREPRISE :

PRIX DE VENTE	Montant des honoraires
Prix vente de 0 à 150 000 euros	<b>Honoraire 10% HT avec un minimum de 5000 HT</b>
Prix vente de 150 001 € à 300 000 €	Honoraire de <b>8% HT</b>
Prix vente de 300 001 € à 450 000 €	Honoraire de <b>7% HT</b>
Prix vente supérieur à 450 001 €	Honoraire de <b>6% HT</b>

### INFORMATIONS LEGALES :

Société	ABITHEA DEVELOPPEMENT
Adresse	ABITHEA DEVELOPPEMENT, 87 RUE SYLVABELLE 13006 MARSEILLE

<b>Carte pro. délivrée par la CCI de Marseille</b>	Numéro CPI 1310 2018 000 025 495
<b>SIREN</b>	350 378 642
<b>SIRET (siege)</b>	35037864200101
<b>N° de TVA Intracommunautaire</b>	FR 943 503 78 642
<b>Activité (Code NAF ou APE)</b>	Agences immobilières (6831Z)
<b>Forme juridique</b>	Société à responsabilité limitée
<b>RCP</b>	AXA France 230 avenue du Prado 13008 Marseille
<b>Capital Social</b>	38.112,25 €